

Institut Français de la Mer : Vive l'avenir !

Ce numéro de la Revue Maritime paraît au moment où Francis Vallat me confie la présidence de l'IFM comme la direction de notre publication. Je lui ai demandé, et il m'a fait le plaisir d'accepter de signer pour une trente sixième fois l'éditorial, marquant ainsi à nouveau la forte continuité et la complicité de ce passage de relais : au nom de tous les lecteurs comme au nom de tous les amis de l'Institut Français de la Mer, c'est l'occasion de lui dire un immense merci pour l'œuvre accomplie au cours de ces dix dernières années.

Eudes Riblier



« Opiniâtement l'IFM avance pour réaliser son ambition : promouvoir sans relâche les activités et emplois maritimes français, réunir tous les responsables maritimes, faire entendre et respecter les voix des femmes et des hommes pour qui la mer est une priorité, et devenir le « parti de la mer » toutes opinions et origines confondues. » (plaquette de présentation de l'IFM)

Voici donc le moment venu pour moi de quitter la fonction passionnante de président de l'Institut Français de la Mer...

Ce moment a été voulu, maîtrisé et organisé, et les douze derniers mois ont été mis à profit pour que la transition non seulement ne crée aucune difficulté, mais en plus soit porteuse de « valeur ajoutée ». Par ailleurs et dans les dernières semaines, j'ai moi-même souvent annoncé informellement mais publiquement ce passage de relais qui est une bonne nouvelle pour l'institut .

À la demande du nouveau président Eudes Riblier, je resterai administrateur mais sans plus aucune fonction exécutive puisque je démissionne aussi de notre bureau et naturellement du poste de directeur de la Revue Maritime. En fait je ne garderai qu'une mission, dépendant entièrement du nouveau président, qui est celle du suivi des questions de sécurité maritime, pour lesquelles je serai à sa disposition s'il estime que mon avis pourrait lui être utile dans ce domaine qui restera toujours, comme celui de la qualité, une priorité pour l'institut comme pour moi-même...

Mettant donc un terme à plus de dix ans de présidence, ce qui est une étape normale et somme toute attendue dans la vie de toute institution (*sic transit gloria mundi...* et c'est sain !) je voudrais d'abord dire que c'est certes un changement, un peu une page qui se tourne, mais même pas un chapitre qui se ferme. Ou en tout cas, cela n'est pas une « rupture » présentant un risque quelconque pour notre IFM, de même que la continuité fut assurée lorsque je succédais à mon prédécesseur Alain Grill. De fait Eudes Riblier, par sa force tranquille, sa grande connaissance de nombre de dossiers et d'interlocuteurs de la diversité du monde maritime, par sa rigueur intellectuelle, son éthique forte, sa « vision », sa capacité à travailler en équipe, et à décider, enfin par son écoute et son ouverture aux autres, sera un président efficace et apprécié. D'autant qu'il

pourra s'appuyer sur le soutien du conseil d'administration élu l'année dernière et qui avait été informé (lors de sa réunion de juin 2009, à « diffusion réservée ») de mon départ prochain. Il bénéficiera aussi de l'aide d'un « bureau » certes renouvelé en partie (vive les forces nouvelles !) mais s'appuyant encore sur la présence et l'expérience indispensables de fidèles et actifs anciens de l'IFM qu'il connaît bien maintenant puisque je l'avais volontairement intégré dans ce bureau dès septembre 2009. Enfin il aura la confiance de nos membres qui lui seront reconnaissants d'assumer cette mission bénévole avec la constance et le dévouement qu'il y mettra. (Depuis des mois que nous travaillons en totale transparence et quasiment en double commande sur tous les fronts de l'IFM je peux témoigner sereinement de cette conviction comme de l'esprit qui l'animera !)

En un mot la crainte de ceux qui seraient tentés de se référer frileusement à la veille sagesse populaire, exprimée une peu trivialement par le vieux dicton : « On sait ce qu'on a, on ne sait pas ce qu'on aura. » est totalement injustifiée. Là nous savons, et c'est vraiment réjouissant !

Continuité et sang neuf

Quelques lignes tout de même, ne serait-ce que par souci de transparence - pour préciser les raisons de ma volonté de céder la place *hic et nunc* !

D'abord dix ans de mandat c'est bien ! Ca permet de creuser un sillon, de faire avancer les choses... Cela n'empêche pourtant qu'il faut toujours veiller à ce que du sang neuf irrigue régulièrement l'IFM comme c'est le cas pour toute autre entité. D'autant que dix années c'est aussi le laps du temps au bout duquel la créativité diminue forcément, les certitudes inconscientes bridant l'esprit d'autocritique. Alors quand il y a la possibilité d'être remplacé par quelqu'un d'aussi évidemment qualifié qu'Eudes, c'est un devoir ne pas laisser passer la chance. Et puis, si l'on veut bien me permettre cette brève incursion personnelle, il y a aussi un moment où travailler absolument tout le temps devient déraisonnable. Et tant la sécurité maritime que surtout la croissance du Cluster maritime français (CMF) (plus de 220 entreprises et fédérations maritimes maintenant, bien plus de 3 200 cadres passés dans ses groupes de travail depuis l'automne 2006) représentent à elles seules un « plein temps » plus que normal. Il me fallait donc choisir, c'est à dire renoncer à quelque chose et sélectionner les priorités... Or le Cluster a commencé à agir en mars 2006 et a encore des fragilités, tandis que sa mère l'IFM a toute la force d'un trentenaire à la fois « éprouvé » et dont les fondamentaux sont bien établis ou rétablis.

Un rappel d'actions passées

À cet égard, et bien que ne voulant pas infliger un bilan détaillé de la décennie écoulée, je crois utile de rappeler malgré tout quelques actions ou repères passés (dont beaucoup sont des garants de l'avenir, dans la mesure où ils sont reconnus, rôdés, et « marchent » de manière satisfaisante).

Citons pêle-mêle :

- la renaissance du site « ifmer.org », riche, diversifié et régulièrement mis à jour, certes encore perfectible mais dont le fleuron (merci à René de Cayeux et à Alain Genty) est plus que jamais la rubrique des « métiers de la mer », la plus complète et en fait la seule de son genre en France (expliquant au premier chef les nombreux milliers de « visiteurs » mensuels, considérés comme remarquables pour un site qui n'a rien à vendre) ;
- la création des « comités de parrainage » des Journées Nationales de la Mer en 2001 (relayés en

2007 par le CMF) qui furent un élément essentiel de la solidité de l'institut ;

- la création des Prix IFM, avec référence aux « valeurs de la mer » et à l'engagement des lauréats pour le rayonnement et/ou l'emploi de la France maritime (plutôt qu'à une œuvre ou à un ouvrage déterminés). C'était en 2002, année qui vit aussi la création de l'Agence européenne de sécurité maritime (AESM), si vigoureusement voulue et suivie par l'institut - bien seul à l'époque - au lendemain de *l'Erika* ;
- la création des « plaquettes » de présentation de l'IFM en 2004, symbole d'une nouvelle façon de communiquer et de résumer notre « message » (cf. infra) ;
- la création (avec le Centre d'études de la mer (CETMER) de Christian Buchet) des « Mardis de la mer et des Français » pour l'année scolaire 2004/2005 ;
- la modernisation puis le changement de notre logo en 2006 ;
- la nouvelle politique de communication (depuis 2000) : publication de communiqués de presse et points de presse sur de nombreux sujets d'intérêt général maritime et de sécurité maritime ;
- l'institution de parrainages de certains événements extérieurs (illustrés entre autres par l'apposition de notre logo et/ou par des contributions à la Revue Maritime) ;
- la création de groupes de travail spécialisés ouverts, aux rapports remarquables et sur des sujets aussi divers que « Ministère de la mer ? », « Problématique des doubles coques », « Cabotage et transports à courte distance (TCD) », « Navires géants » et bientôt « Routes du pôle » (avec le CMF) ;
- la création, dont l'IFM est si fier, du Cluster maritime français à l'automne 2005 (suite à un intense travail de réflexion mené toute l'année avec une douzaine d'administrateurs). Il faut d'ailleurs ajouter celle du ENMC (European Network of Maritime Clusters) dans le bureau du président de l'IFM en décembre 2005 ;
- la fusion en 2007 de nos chères Journées Nationales de la Mer dans les « Assises de la Mer », changeant la dimension et l'influence d'un modèle qui commençait à s'essouffler ;
- le soutien ferme aux initiatives des comités locaux requérant une aide directe : salons de Lorient, mais surtout actions pour l'initiation des jeunes aux activités maritimes par le comité Ile-de-France...
- enfin la remontée et le maintien à un niveau d'environ 500 membres véritablement actifs (ce qui peut être largement multiplié pour les sympathisants !), ce qui est là aussi considéré comme relativement considérable compte tenu que la cotisation n'offre pas d'avantage particulier « matériel » (puisque la quasi-totalité des activités de l'IFM est ouverte à tous les publics, et totalement gratuite).

Les évolutions institutionnelles

Et encore dans le domaine particulier de la gouvernance de l'institut:

- la rénovation totale du conseil d'administration en 2000¹, avec l'entrée soudaine et massive de hauts responsables maritimes publics et privés, actifs et venus de tous horizons ;
- la création du poste de délégué général aussi en 2000 ;

¹ L'esprit de rénovation de ce magnifique conseil ne s'étant jamais démenti, comme le montre par exemple - en ce mois de juin - l'entrée de Jérôme Bignon (député de la Somme et président des « Aires maritimes protégées » et du Conservatoire national du littoral).

- la tenue formelle de réunions de bureau régulières, dont une chaque année avec les présidents de comités locaux ;
- l'envoi de « nouvelles semestrielles » détaillées aux administrateurs, résumés de l'action des six mois écoulés ;
- la décision de ne pas tolérer l'existence apparente d'un comité local insuffisamment actif ;
- le redressement spectaculaire de la Revue Maritime, qualitatif surtout, mais aussi financier grâce aux publicités acquises (elle est quasiment à l'équilibre alors qu'elle était structurellement et gravement déficitaire). Avec entre autres quelques grands numéros chers à mon cœur (ce qui est totalement subjectif car le niveau est devenu constant) et que j'ai plaisir à signaler ici : numéros sur le cabotage, sur Trafalgar et la mort de Nelson, sur Jean Morin bien sûr, sur l'Erika...). En tous 35 numéros réalisés depuis 2000 avec le rédacteur en chef Bernard Dujardin qui fait un travail absolument considérable... Et puis il y a au moins (cela m'a amusé de compter) les 250 pages environ d'articles et d'éditoriaux du président de l'IFM !²

Une gestion rigoureuse

Enfin sur le plan de la gestion, où l'on est passé d'une situation cumulativement déficitaire (malgré l'apport apprécié de l'Association des amis de la Marine nationale - AMN - en 1999 obtenu par mon prédécesseur) à une situation structurellement équilibrée ou positive depuis de nombreuses années, et ce sans que les quelques subventions étatiques maintenues (27 % du budget recettes aujourd'hui contre plus de 90 % en 1999) aient été augmentées significativement.

Mais ce dont nous pouvons être le plus fier à mon avis est le contrôle retrouvé - après quelques périodes de remise en ordre pas toujours faciles à vivre - du suivi tant des produits que des charges, ainsi que leur indéniable stabilisation à un niveau relativement satisfaisant. Le symbole le plus évident de cette appréciation nous est d'ailleurs fourni par la comparaison budget/réalisation de l'exercice 2009, démontrant le respect quasiment millimétré de prévisions qui avaient pourtant été faites dans une conjoncture quelque peu incertaine. Et puis il y a eu la construction, année après année, d'une bonne coopération - rigoureuse et sans complaisance, mais confiante et efficace - avec l'expert-comptable et le commissaire aux comptes de l'institut, qui est aussi un atout pour l'avenir.

Ceux de l'IFM

Qu'il me soit permis maintenant, au terme de ces dix années si passionnantes et si riches, de citer tous ceux qui à un titre ou à un autre ont constitué et/ou constituent « l'équipe l'IFM » et à qui je veux dire formellement et officiellement, pour la première et la dernière fois via la Revue Maritime, notre reconnaissance pour tout ce qu'ils nous ont et m'ont apporté. Je pense à :

- Ceux qui dès le début de l'aventure commencée ou recommencée fin 1999 (ou un peu plus tard pour certains) ont accepté de rejoindre un conseil d'administration « de combat », en tout cas totalement et soudainement rénové à un moment où l'avenir était plus que problématique. À l'image du grand Jean-Morin, statue du commandeur bienveillante, ils n'ont pas ménagé leur

² Incidemment tout le retard a été rattrapé concernant l'archivage et la reliure de la Revue Maritime. La série complète depuis 1989 (moment de la dernière action antérieure sur le sujet) a été reconstituée et nous avons contracté avec l'administration pénitentiaire pour confier, à des ateliers de prisonniers, le travail de reliure de qualité que nous souhaitions pour les numéros sortis ces vingt dernières années, ce qui a été fait !

soutien et leur engagement alors que c'était si nécessaire. Ils ont été et/ou restent des piliers indispensables, et toujours mobilisables par le président quel qu'il soit. Je pense en particulier à Gérard d'Aboville, Bernard Anne, Vincent Bolloré, Patrick Boissier, Fernand Bozzoni, Christian Buchet, Jean Chapon, Marc Chevallier, Vianney de Chalus, Charles Claden, Bernard Dujardin, Emmanuel Feld, Alain Gautron, Gérard Gazzano, Yves Lagane, Roland Lavenant, Philippe Louis-Dreyfus, Jean-Claude Maur, Jean-François Minster, Françoise Odier, Jean-Yves Perrot, Gérard Petipas, Georges Poulides, Jean-Bernard Raoust, Olivier Renault, Yvan Replumaz, Raymond Simonnet, Georges Tourret...

- Ceux qui - grands responsables « publics », parlementaires ou hauts-fonctionnaires - n'ont pas hésité à mettre leur crédibilité, leur aura et leur confiance au service du « parti de la mer ». Je pense là tout particulièrement à Michel Aymeric, Jean-Yves Besselat, Damien Cazé, Alain Denis, Jean-René Garnier, Xavier de La Gorce, Jean-Yves Le Drian, Yves Leenhardt, Alain Parres, Henri de Richemont, Paul Roncière, Jean-François Tallec et bien sûr à tous les autres administrateurs présents ou passés (des plus anciens et plus fidèles comme Antoine Rufenacht aux « tout nouveaux » comme Jérôme Bignon).

- Ceux qui nous ont quittés mais dont l'apport fut et sera toujours inoubliable comme en particulier Jean-Noël Turcat et André Vigarié, dont la mémoire devra toujours être honorée par l'institut.

- Ceux qui, à tous les niveaux ministériels et surtout dans la Marine nationale - constamment et depuis le plus haut de la hiérarchie - n'ont cessé de s'intéresser favorablement à l'action de l'institut, voire de l'aider à chaque fois que c'était possible. J'aimerais citer en particulier les amiraux Delaunay, Battet, Oudot de Dainville et Forissier, ainsi plus récemment, qu'Olivier Lajous, Jacques Launay et Benoît de Jarnieu.

Et puis il y a (j'ai naturellement gardé le « bataillon sacré » pour la fin), les présidents des comités locaux et l'équipe du bureau de l'institut, à qui je n'ai pas toujours assez dit à quel point leur confiance et leur soutien dans l'action étaient précieux. Là aussi je ne peux tous les citer mais qu'il me soit permis de saluer tout particulièrement, et avec un peu d'émotion, mes « compagnons » de toute la décennie : Jacques, Régis tout particulièrement... mais aussi Bertrand et Fabrice... tous toujours prêts à répondre n'importe quel jour de la semaine... et bien souvent à n'importe quelle heure.

Oui cette décennie passée ensemble à l'institut aura été un bonheur pour moi, et c'est une joie supplémentaire de partir avec la certitude sereine d'un avenir que mon successeur saura assurer et même éclairer de son talent et de son « engagement »...

Bon vent et bonne mer à l'Institut Français de la Mer et à la Revue Maritime !

Francis Vallat

PS : Un point supplémentaire mérite d'être annoncé et brièvement commenté. Il s'agit du fait que les présidents de l'Institut Français de la Mer et du Cluster maritime français ont décidé de faire officiellement « bureau commun » au moins ces deux prochaines années. L'objectif n'est pas seulement de « bonne gestion » ou de témoigner de l'excellence des rapports de confiance entre les hommes et les deux institutions, il illustre aussi et surtout la volonté d'afficher aux yeux de tous la poursuite de la bonne et nécessaire coopération permanente entre les deux entités, sans qu'il soit question à aucun moment de confusion entre les responsabilités et les directions de chacune.

De fait les quatre dernières années ont confirmé à la fois :

- l'importance de distinguer les actions respectives entre d'une part l'IFM (plus centré sur l'intérêt

général de la France maritime, la politique, la sécurité maritimes...) et d'autre part le CMF (plus tourné vers la France maritime marchande et la promotion et le rassemblement des talents professionnels maritimes).

- et celle de pouvoir ménager un dialogue fort, ouvert et non-complaisant, ne serait-ce que pour chercher la meilleure coordination possible sur les sujets d'intérêt commun (il y en aura toujours, à la lisière des deux compétences), et pour toujours discerner les complémentarités utiles à la France maritime.